

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 40
SUBVENTIONS À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS
SOCIOCULTURELLES ET SOCIO-ÉDUCATIVE

En accord avec votre commission, il vous est demandé de bien vouloir attribuer les subventions suivantes inscrites au budget primitif 2010.

Association CONCORDIA : 10 450 euros

Depuis 1993, l'association CONCORDIA organise des Chantiers Internationaux de Jeunes Bénévoles en juillet et en août sur les côtes de Clermont.

Ces chantiers sont des travaux de débroussaillage et d'aménagement d'un jardin pédagogique situé rue du Cheval afin de valoriser, auprès des enfants du Centre de Loisirs de Croix de Neyrat, l'intérêt du lieu pour la faune et la flore.

En 2009, l'association a organisé trois chantiers sur la période estivale avec différents objectifs pédagogiques autour du feu, de la terre et de l'eau.

La ville soutient le projet et apporte une aide financière et matérielle à l'association.

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes : 117 000 euros

Le CPIE s'inscrit dans une démarche globale d'éducation. Il développe des approches variées et accessibles à tous aussi bien en ce qui concerne l'environnement naturel, urbain ou péri-urbain.

Le CPIE organise des animations à thématique environnementale, notamment des stages de découverte de jardinage biologique et d'éco-construction. Il propose également des animations en direction des enfants dispensées au sein des classes primaires de la Ville pendant le temps scolaire sur les thèmes de la géologie, du volcanisme, de la Faune et de la Flore, des Arts et Nature, des déchets, du patrimoine ...

Enfin, l'association développe un projet de « centres de ressources » spécialisé sur la connaissance des espaces urbains et péri-urbains. Il participe à l'expérimentation de nouvelles voies dans des technologies nouvelles, des modes d'aménagement de l'espace, des mécanismes économiques alternatifs ... Il se donne également pour mission de former à l'éco-citoyenneté et à l'éco-construction.

Amicale Laïque Chanteranne : 4 250 euros

L'association créée en 1983 propose des activités éducatives, sociales, récréatives et sportives. Elle offre divers ateliers (peinture sur soie, couture, musique, poterie, arts plastiques, randonnée...) accessibles à tous de part le montant des adhésions compris entre 10 et 40 euros selon l'atelier.

L'Amicale laïque compte 248 adhérents.

Amilclub Croix de Neyrat : 7 100 euros

L'Association compte 321 adhérents dont 82 nouveaux adhérents répartis sur dix sections (cartes, couture, scrabble, danse, gymnastique, judo, natation...). Elle a aussi reconduit la section anglais. Certains adhérents sont inscrits à plusieurs activités.

Outre le judo qui est la section la plus importante de l'Amilclub, la section de randonnée pédestre est en progression. Des randonnées sont organisées le dimanche après-midi et en journée pendant la période estivale. Chaque sortie mensuelle comprend entre 25 et 30 participants. Une randonnée à thème est organisée pour les petits marcheurs le mercredi après-midi et pour les très bons marcheurs le jeudi en journée une fois par mois.

Foyer des Junes et d'Education Populaire de la Plaine : 22 490 euros

Le FJEP a pour principale activité un atelier permettant l'apprentissage de la musique. Il fait découvrir aux jeunes les musiques modernes et leur donne la possibilité de se rencontrer pour partager diverses expériences (répétitions en groupes, productions artistiques...). L'atelier rock qui attire beaucoup de jeunes fonctionne quatre fois par semaine de 16 à 20 h 30. Les adhérents ont participé à diverses manifestations avec d'autres groupes et l'atelier a acquis au fil des années une notoriété (publications dans Fanfare, Info jeunes et le guide des musiques actuelles en Auvergne au C.I.R.)

Le FJEP accueille également toutes les personnes désireuses de partager des activités récréatives, éducatives, sociales et sportives.

Il compte 178 adhérents.

Amicale Laïque La Glacière – Jean Butez : 16 690 euros

L'Amicale Laïque La Glacière – Jean Butez compte 595 adhérents avec 18 activités pour les adultes et 5 pour les enfants.

Son centre de loisirs sans hébergement, en grande progression, fonctionne désormais en journée.

Elle assure le lien social entre l'école et les enseignants, les parents d'élèves et les habitants du quartier. Elle organise également différentes manifestations : brocantes, spectacles de théâtre, randonnées familiales, fête de l'Amicale, fête de l'école...

Mille Club Galaxie Fontgèze : 11 350 euros

Des bénévoles gèrent, au sein de cette association, des activités sociales, de loisir et récréatives dans des locaux mis à disposition par la municipalité.

Elle compte 528 adhérents dont 56 enfants et avec un effectif très important pour les cours de gymnastique soit 270 adhérents.

Afin de présenter les diverses réalisations des ateliers artistiques, une journée portes-ouvertes est organisée chaque année pendant le mois de mai et une représentation de la section « théâtre enfants » est donnée devant les parents et les adhérents.

La Gauthière Culture et Loisirs : 7 750 euros

L'association implantée dans un quartier en Z.U.S propose des activités culturelles, sportives et de loisir, tant aux adultes qu'aux enfants.

Elle travaille en étroite collaboration avec l'école Charles Perrault et l'Association Jeunesse et Horizons, en proposant aux parents les mêmes sorties que celles effectuées par les enfants dans le cadre scolaire pour permettre un dialogue parents-enfants.

L'activité encadrée par une assistante d'éducation et une personne de l'association se concrétise par l'élaboration de carnets de voyages.

La Gauthière Culture et Loisirs compte 189 adhérents.

Association Sportive Champratel : 5 000 euros

L'ASC est implantée dans les quartiers Nord et développe des actions en privilégiant un travail en partenariat avec les acteurs de ce secteur.

Elle propose un centre de loisirs sans hébergement en direction des 6-12 ans fonctionnant toute l'année et pendant les vacances scolaires sauf au mois d'août. L'association a pour but de développer des actions en direction des enfants et de favoriser leur épanouissement en associant les parents.

L'association conduit aussi des actions d'insertion sociale en faveur des adultes et participe activement à la vie du quartier en étant présente dans les manifestations et action de Champratel (carnaval, fête de quartier...)

Elle compte 187 adhérents essentiellement des personnes du quartier de Champratel

Radio Campus : 22 000 euros

Cette association est une radio libre qui a pour but de promouvoir l'information de proximité. Elle couvre les événements et manifestations culturelles et économiques organisés par les acteurs locaux, associatifs ou institutionnels en réalisant des reportages, des émissions en direct ou en relayant simplement les informations fournies.

Elle anime également des ateliers d'initiation aux techniques radiophoniques et des visites pédagogiques de la radio avec la présentation du fonctionnement, des animations de découverte comme la réalisation d'une émission de radio, l'enregistrement d'un spot ou d'un jingle...

Radio Campus émet 24h/24 et 7j/7. La grille des programmes de 2009 comprend des émissions animées par des bénévoles. Une animation matinale « Les bons plans » qui accueille un invité par jour a été créée ainsi qu'un créneau spécial « créations sonores » qui a fait son apparition dans la grille les lundis de 12 h à 13 h.

Association départementale des pupilles de l'enseignement public du Puy de Dôme : 5 000 euros

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Puy de Dôme a pour but objectif de lutter contre l'exclusion des enfants handicapés ou en difficulté sociale.

L'association inscrit son action autour de quatre valeurs fondamentales:

- citoyenneté et démocratie,
- éducation de tous les jeunes,
- laïcité,
- solidarité.

L'objectif de l'association est d'instituer et de développer la solidarité entre les écoliers, leurs parents et leurs enseignants, de contribuer à l'éducation et à la formation des enfants, des jeunes et le cas échéant, des adultes.

Centre de Loisirs des Jeunes de la Police Nationale : 7 900 euros

Le Centre de Loisirs de la Police Nationale accueille, depuis 1991, une centaine de jeunes des quartiers Nord de la Ville, le centre a accueilli 3 759 jeunes, notamment des jeunes fréquentant le centre par l'intermédiaire des associations de quartiers.

Il est animé par des fonctionnaires du Commissariat Central de Police, spécialement détachés pour cette mission, qui propose régulièrement des activités individuelles, comme le tennis de table, la moto tout-terrain et des sports collectifs.

L'association organise des activités plein-air (tournoi de foot inter-quartiers, descente canoë, tyrolienne géante et des mini-séjours aux vacances de février, d'avril, et participe également aux championnats de France enduros en avril à ISSOIRE et en septembre à BRIOUDE.

L'association organise dans les collèges de la région des formations Prévention des Secours Civiques niveau 1 et Brevet Sécurité Routière, elle a également réalisé une formation pour le personnel de la Ville de Clermont-Ferrand concernant la sensibilisation à la conduite des véhicules à deux roues.

Fédération des Associations Laïques : 17 000 euros

La Fédération des Associations Laïques du Puy de Dôme est un des acteurs, sur le territoire de la commune, de la mise en œuvre de la politique publique d'éducation, d'action culturelle, sportive et sociale.

Elle favorise la création d'associations locales et regroupe les associations laïques et d'éducation populaire. Elles sont 512 adhérentes à cette fédération.

La FAL dispose d'un secteur culturel qui agit auprès du jeune public, pour permettre un accès à la culture à tous. Elle travaille en accompagnant ses associations dans leurs projets culturels et également avec le public scolaire et les centres de loisirs.

OS CAMPONESES MINHOTOS : 10 000 euros

Cette association fondée en 1980 perpétue les costumes et traditions portugaises. Elle organise des centaines de spectacles en France et à l'étranger de danses folkloriques rapides et rythmées accompagnées du son des castagnettes et d'autres instruments, de costumes colorés de la ville de Guimarães (Portugal).

L'association organise et participe activement, déjà depuis plusieurs années à des événements incontournables pour la communauté portugaise Clermontoise et également pour les habitants de la région, notamment la fête de la Saint-Jean, regroupant des milliers de personnes à Clermont-Ferrand, mais aussi, le festival de la chanson portugaise, l'élection de Miss Portugal en Auvergne...

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/12/09

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET